

Demande d'accès ou de correction

Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée

Veuillez consulter les instructions à la page 2 avant de remplir ce formulaire.

A. Type de demande

Accès à des dossiers généraux
(c.-à-d. sans renseignements personnels)

Accès à ses renseignements personnels

Accès aux renseignements personnels d'autrui
par une partie autorisée

Correction de ses renseignements personnels

B. Renseignements du demandeur

Nom		Prénom		Initiale du deuxième prénom
Unité/No d'appt.	N° de rue	Rue		Boîte postale
Ville		Province		Code postal
No de téléphone (avec l'indicatif régional)		Courriel		

C. Description des dossiers ou de la correction demandée

Méthode d'accès		Période couverte par les dossiers	
Recevoir une copie		De (aaaa/mm/jj)	À (aaaa/mm/jj)
Examiner l'original (sur place uniquement)			

D. Signature

Frais de demande de 5 \$	Signature	Date (aaaa/mm/jj)
Chèque		
Espèces (en personne seulement)	Si vous n'avez pas accès aux options numériques, veuillez signer une copie imprimée (du formulaire rempli) avant de l'envoyer à l'OQRE.	

Les renseignements personnels contenus dans ce formulaire sont recueillis conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et seront utilisés pour répondre à cette demande. Pour toute question concernant cette collecte de renseignements, veuillez contacter l'analyste principal(e) des politiques de l'OQRE au 416 325-6516.

E. À l'usage exclusif de l'OQRE

Date de réception (aaaa/mm/jj)	No de demande	Remarques

Instructions pour remplir la demande d'accès ou de correction

Accès informel aux dossiers

De nombreux dossiers de l'OQRE sont à votre disposition sans qu'il soit nécessaire de présenter une demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* ou de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*. Veuillez contacter l'analyste principal(e) des politiques de l'OQRE afin de déterminer si vous devez présenter une demande formelle.

A. Type de demande

Cochez la case correspondant à votre demande. (Les dossiers qui ne contiennent pas de renseignements personnels sont des dossiers généraux.)

L'OQRE est tenu de vérifier votre identité avant de vous donner accès à vos renseignements personnels.

Si vous demandez à consulter les dossiers personnels d'une autre personne, vous devez fournir la preuve que vous pouvez agir en son nom (p. ex., une procuration, ou une ordonnance de tutelle ou de curatelle).

B. Renseignements du demandeur

Veuillez vous assurer que vous avez correctement saisi votre nom, votre adresse et vos numéros de téléphone.

C. Description des dossiers ou de la correction demandée

Donnez autant de détails que possible sur les renseignements faisant l'objet de la demande. Si vous avez besoin de plus d'espace, utilisez une feuille séparée et joignez-la à ce formulaire.

Si vous demandez des dossiers contenant des renseignements personnels, veuillez indiquer le nom qui doit y figurer.

Précisez la période couverte par les dossiers aussi précisément que possible (p. ex., de 2008/07/21 à 2009/11/30).

Si vous demandez la correction de vos renseignements personnels, veuillez décrire la correction souhaitée et joindre les pièces justificatives nécessaires. Dans la mesure du possible, veuillez fournir des copies des renseignements à corriger ainsi que ceux par lesquels vous souhaitez les remplacer.

Cochez la case correspondante pour indiquer si vous souhaitez examiner les documents originaux (ce qui peut être fait uniquement sur place) ou recevoir des copies.

D. Signature

Signez et datez le formulaire, puis envoyez-le par la poste ou remettez-le en personne à l'OQRE.

Adresse postale : Office de la qualité et de la responsabilité en éducation,
2, rue Carlton, bureau 1200,
Toronto (Ontario) M5B 2M9